

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mars 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

AMENDEMENT

N ° AC924

présenté par

M. Gustave, M. Amirshahi, Mme Arrighi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, Mme Taillé-Polian, M. Tavernier, M. Thierry et Mme Voynet

ARTICLE 3

I. – Après l'alinéa 8, insérer l'alinéa suivant :

« 7° Deux référents Outre-mer désignées par le conseil d'administration de la société, dont les deux doivent témoigner d'une expérience reconnue dans le domaine de l'audiovisuel des outre-mer, après l'avis conforme de l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique. »

II. – En conséquence, après l'alinéa 15, insérer l'alinéa suivant :

« 7° Deux référents Outre-mer désignées par le conseil d'administration de la société, dont les deux doivent témoigner d'une expérience reconnue dans le domaine de l'audiovisuel des outre-mer, après l'avis conforme de l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le dernier rapport de l'Arcom sur la représentation de la diversité de la société française dans les médias de 2013 à 2023 est sans appel : les personnes perçues comme non blanches sont représentées en moyenne à 15 % depuis 2013, et la part dans les programmes d'information est encore plus faible (9 % en 2023). Les personnes non blanches sont trop peu représentées dans les sujets liés à la politique française, et sont surreprésentées négativement dans l'information en continu à hauteur de 8 % en 2023. De plus, le rapport alerte sur la recrudescence de cette représentation négative : en 2023, elles étaient quatre fois plus souvent représentées parmi les personnes ayant une attitude négative que parmi une attitude neutre.

Malgré une politique menée depuis plus de dix ans par les sociétés d'audiovisuel public comme France Télévisions avec le Pacte de visibilité des outre-mer, on ne constate aujourd'hui aucune évolution majeure en la matière. Delphine Ernotte souhaitait déjà en 2015 que France Télévisions soit le reflet de la France, et constatait déjà une faible diversité sociale et ethnique.

La suppression de France Ô représentant la seule chaîne dédiée à l'outre-mer a favorisé le processus d'invisibilité de son actualité. Le « réflexe Outre-mer » n'existe pas, encore plus lorsqu'elle est reléguée au rang d'information secondaire.

C'est pourquoi pour pallier ce manque de représentativité, cet amendement vise à assurer la présence de représentants des outre-mer à des postes clés. Ces représentants disposeraient d'une compétence avérée et d'une compétence reconnue dans le domaine de l'audiovisuel public de l'outre mer.